



La Boîte à outils du logement

Guide pour aider les personnes sur le spectre de
l'autisme et leur famille à s'y retrouver dans le système
d'aide au logement de l'Île-du-Prince-Édouard.

Ce guide a été rédigé et conçu par Autism Nova Scotia. L'organisme tient à remercier la Fondation Stars for Life et le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard pour leur soutien et leur rétroaction durant le processus de révision.

Nous aimerions également profiter de cette occasion pour remercier nos partenaires, AIDE Canada et l'Agence de la santé publique du Canada, pour leur financement et leur soutien pendant la création de ce guide sur les sources de financement du ministère du Développement social et du Logement de l'Île-du-Prince-Édouard.

Tous droits réservés © 2021. Autism Nova Scotia

Table des matières	1
Par où commencer?	2
Île-du-Prince-Édouard	3
Qu'est-ce que le ministère du Développement social et du Logement?	4
Qu'est-ce que le Programme d'accessibilité?	5
À qui s'adresser?	6
Choisir la bonne option de logement	7
Options de logement offertes aux adultes	8
Options agréées de logement	9
Options non agréées de logement	10
Options de logement sans but lucratif	11
Programmes de logement à l'Î.-P.-É.	12
Programmes d'aide au logement	13
Options de logement	14
Options de financement	15
J'ai d'autres questions ; à qui dois-je les adresser?	16

Qu'est-ce la Boîte à outils du logement?

La Boîte à outils du logement aide les personnes sur le spectre de l'autisme et leur famille à comprendre les façons d'accéder aux programmes de logement et de financement du l'Île-du-Prince-Édouard.

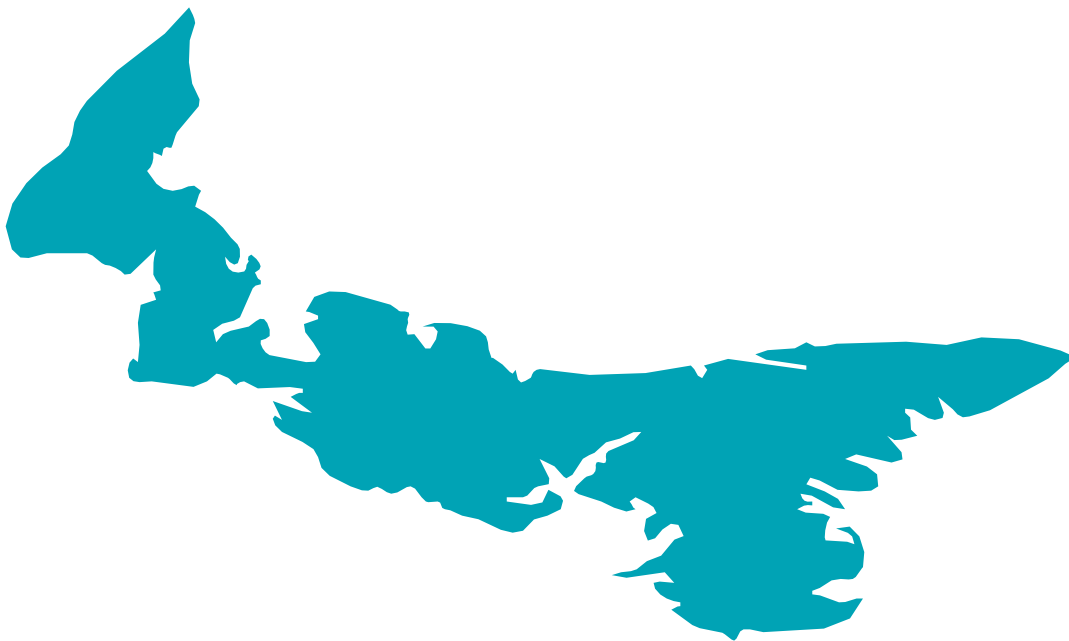
La Boîte à outils vous en dira plus sur :

- Les personnes-ressources à contacter pour obtenir de l'aide
- Les façons de demander du soutien
- Les critères d'admissibilité aux programmes d'aide
- Les différentes options de logement
- Les différentes options de financement
- Les différentes mesures de soutien



Île-du-Prince-Édouard

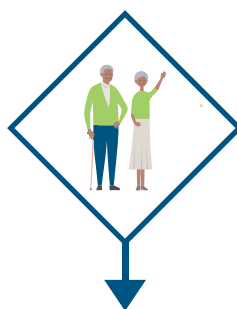
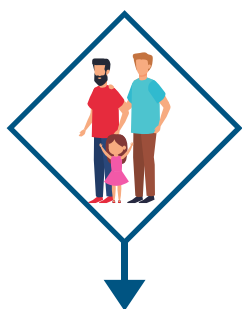
L'objectif de la Boîte à outils du logement est d'expliquer les services et les soutiens disponibles à l'Île-du-Prince-Édouard pour les personnes sur le spectre de l'autisme et leur réseau de soutien.



La Boîte à outils du logement

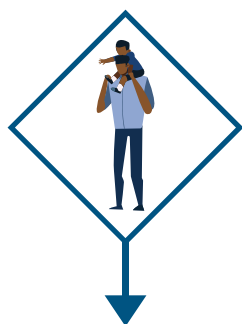
Qu'est-ce que le ministère du Développement social et du Logement?

Le ministère du **Développement social et du Logement (MDSL)** fait partie du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. Le MDSL apporte un soutien aux particuliers et aux familles de l'Île-du-Prince-Édouard par le biais de 5 piliers différents. Consultez le document « S'y retrouver avec le MDSL » pour plus d'informations.



Enfants et familles	Logement	Personnes handicapées	Aînés	Soutien et services
• Prévention de la violence familiale • Ouverture des dossiers d'adoption • Famille d'accueil • Adoption Calculatrice de la subvention pour la garde d'enfants	• Aide au logement Programme pour aînés « En sécurité chez soi » • Programme de réparations domiciliaires pour aînés • Programme de rénovation de logements • Programme de développement de logements abordables	• Programme de rénovation de logements de l'Î.-P.-É. • Programme d'accessibilité (AccessAbility) • Financement lié à l'autisme (Autism Funding) • Services aux enfants et jeunes sur le spectre de l'autisme	• Programme pour aînés « En sécurité chez soi » • Prix des aînés de l'année à l'Î.-P.-É. • Guide des aînés de l'Î.-P.-É. • Âgisme Secrétariat des aînés	• Aide au logement Centres de ressources pour les familles • Développement social et politiques en matière de logement • Programme d'accessibilité (AccessAbility) • Prestations fédérales et provinciales pour les Insulaires

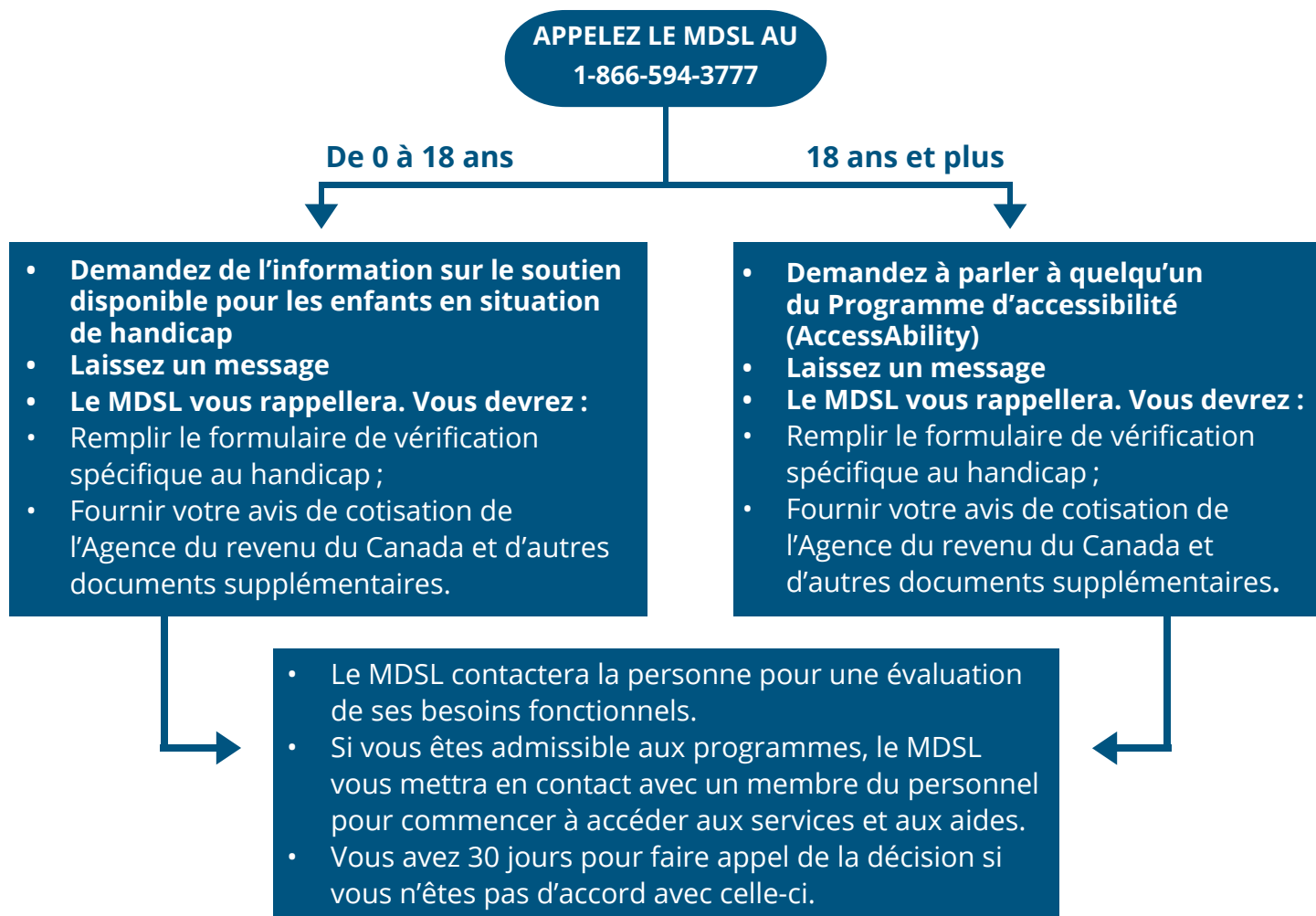
Le **Programme d'accessibilité (AccessAbility)** est un service du ministère du Développement social et du Logement (MDSL) de l'Î.-P.-É. Il aide les personnes en situation de handicap admissibles à accéder à du soutien, à du financement et à un logement.



Appui aux fournisseurs de soins (aidants naturels)	Appui financier	Appui communautaire	Appui pour le logement	Appui personnel
Pour aider la famille ou les aidants, y compris : • Les soins de relève pour obtenir un peu de répit et de repos ; • Les services de supervision pour les adultes qui ne peuvent être laissé(e)s seul(e)s à la maison.	• Aide au logement • Programme pour aînés « En sécurité chez soi » • Programme de réparations domiciliaires pour aînés • Programme de rénovation de logements • Programme de développement de logements abordables	Pour encourager la participation communautaire active, y compris : • L'aide à l'emploi (trouver et garder un emploi) ; • Des appuis pour permettre la participation communautaire active ; • L'aide ou le transport spécialisé.	Pour soutenir la vie de façon indépendante, y compris : • L'aide financière pour fournir une supervision quotidienne dans un établissement communautaire ; • L'aide financière pour modifications le foyer et un véhicule.	Pour faciliter la vie quotidienne, y compris : • La préparation à la vie quotidienne ; • Les aides techniques et dispositifs d'aide ; • Les aides qui promeuvent l'autonomie ; • Les aides au foyer et les préposés aux soins à la personne.

Pour déterminer l'admissibilité d'une personne, il faut contacter le ministère du Développement social et du Logement (MDSL) pour fixer un rendez-vous d'évaluation et préciser le plan d'intervention pour l'avenir.

Ministère du Développement social et du Logement **Apprenez comment contacter le ministère du Développement social et du Logement (MDSL) pour obtenir de l'aide.**



Comment choisir la bonne option de logement?

Le ministère du Développement social et du Logement (MDSL) vous mettra en contact avec un(e) préposé(e) au logement du Programme d'accessibilité pour déterminer les meilleures options selon votre situation.

Critères d'admissibilité pour bénéficier d'une aide financière ou au logement :

1. Avoir un diagnostic confirmé de déficience intellectuelle ou de développement, de maladie mentale à long terme ou de handicap physique.
2. Remplir une demande auprès du Programme d'accessibilité (AccessAbility) et une évaluation financière par le biais du MDSL.
3. Recevoir une approbation d'admissibilité aux soutiens et au financement pour déterminer le plan d'intervention de la personne.



Qu'est-ce le logement?

- Le logement, c'est l'endroit où une personne vit.
- Il existe différentes options de logement pour les personnes à l'Île-du-Prince-Édouard.
- Le ministère du Développement social et du Logement (MDSL) peut aider les personnes à trouver un logement qui répond à leurs besoins.
- Une ONG vouée à l'aide aux personnes en situation de handicap dans votre région peut également être en mesure de vous aider dans votre recherche de logement.

Quelles sont les différentes options de logement?

Options agréées :

1. Résidences communautaires
2. Foyers de soins spéciaux

Options non agréées :

1. Hébergement avec la famille ou avec son réseau de soutien
2. Logement seul(e) ou en colocation
3. Arrangements d'hébergement en famille alternative (AHFA)
4. Option de logement sans but lucratif



Options agréées de logement

Les options agréées de logement sont financées par le Programme d'accessibilité (AccessAbility). Le soutien comprend typiquement la nourriture, le loyer et les fournitures personnelles pour chaque personne. Si ce n'est pas le cas, un soutien supplémentaire peut être obtenu par le biais du Programme de revenu garanti. Il y a plus de 36 résidences communautaires et 9 foyers de soins spéciaux à l'Î.-P.-É.

Options agréées de logement : Établissements résidentiels



Options non agréées de logement

- Les options non agréées de logement sont différentes des options agréées.
- Dans le cas des options non agréées, il incombe à la personne et à son réseau de soutien de trouver un logement.
- Le Programme de revenu garanti peut fournir un certain montant d'argent pour aider à payer le personnel de soutien, le loyer, la nourriture et les services publics s'ils ne sont pas déjà inclus dans le plan d'accessibilité de la personne.

Options non agréées de logement

Logement seul(e) ou en colocation

- Hébergement seul ou en colocation dans un appartement ;
- Soutien financier pour subvenir aux besoins de base par le biais de l'aide sociale.

Option de logement sans but lucratif

- Hébergement dans une maison créée et dirigée par une ONG de l'Î.-P.-É. ;
- Soutien financier pour subvenir aux besoins de base par le biais de l'aide sociale.

Arrangement d'hébergement en famille alternative (AHFA)

- Hébergement avec une autre famille que la sienne ;
- Environnement familial favorable pour vous aider en cas de besoin.

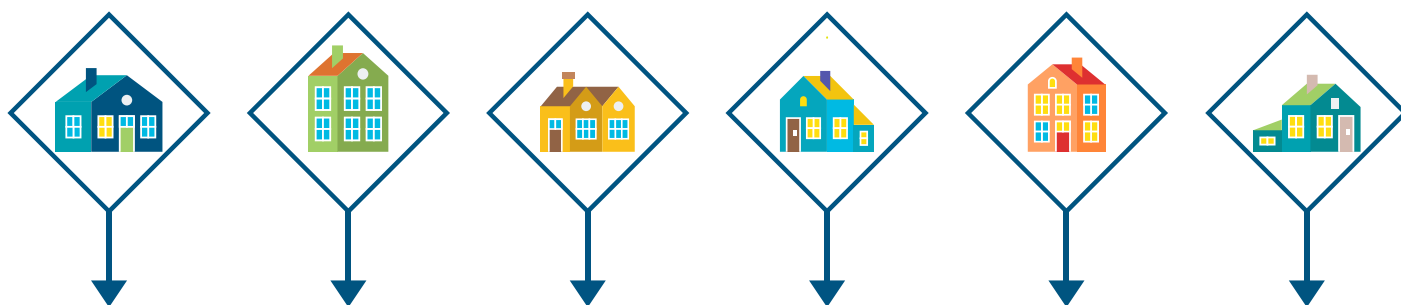


Hébergement avec la famille ou le réseau de soutien

- Hébergement avec sa famille ou son réseau de soutien ;
- Soutien financier pour subvenir aux besoins de base par le biais de l'aide sociale.

Six organisations sans but lucratif différentes, axées sur le soutien aux personnes ayant divers handicaps, ont créé leurs propres options résidentielles pour aider les personnes à la recherche d'un logement. Vous trouverez ci-dessous la liste des organismes sans but lucratif et le type de services résidentiels qu'ils proposent.

Options de logement sans but lucratif



Queen's County Residential Services	Community Inclusions	Inclusions East	MacIntyre House	Community Connections	Stars for Life
• Programme de familles associées • Appartement indépendant • Foyer de groupe • Foyers de petite taille (SOH) • Complexe Life Bridge	• Soutien à la vie en logement • Foyer de groupe • Foyers de petite taille (SOH)	• Foyer de transition • Foyers de petite taille (SOH)	• Foyer de groupe	• Foyers de petite taille (SOH) • Foyer de groupe • Appartements supervisés • Programme de familles associées	• Foyer de groupe • Soutien à la vie en logement

Programmes de logement à l'Î.-P.-É.

- Le ministère du Développement social et du Logement est responsable des programmes de logement public et de soutien au logement pour les personnes en situation de handicap dans la province de l'Î.-P.-É.
- Il est possible qu'on vous recommande d'autres services d'aide au logement du ministère du Développement social et du Logement comme option pour vous ou votre famille, selon vos besoins.

Coordonnées pour l'aide au logement à l'Î.-P.-É. :

1. Ministère du Développement social et du Logement :

- **Tél.** : 1-902-620-3777
- **Numéro sans frais** : 1-866-594-3777
- **Courriel** : DeptSDH@gov.pe.ca
- **Adresse** : 2e étage, Jones Building, 11 Kent Street, Charlottetown, Î.-P.-É. C1A 7N8



Aide au logement à l'Î.-P.-É. :

Le gouvernement de l'Î.-P.-É. propose des options de logement ainsi que des programmes de soutien aux familles et aux personnes handicapées qui ont besoin d'aide.

Programmes d'aide au logement de l'Î. P. É.



Options de logement

1. Aide au logement pour les familles
2. Aide au logement pour les aînés
3. Résidences communautaires et foyers de soins spéciaux

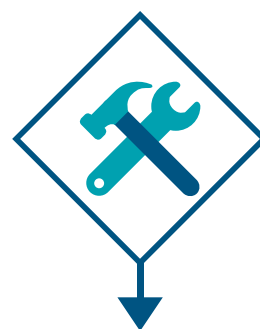
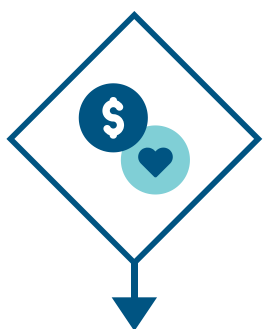


Programmes de financement

1. Programme d'aide au logement
2. Programme de rénovation de logements de l'Î.-P.-É.
3. Programme de réparations domiciliaires pour aînés
4. Programme de développement de logements abordables

Options de logement :

Le ministère du Développement social et du Logement de l'Î.-P.-É. offre différentes options de logement pour répondre aux besoins spécifiques des personnes et des familles.



Aide au logement pour les familles	Résidences communautaires et foyers de soins spéciaux	Aide au logement pour les aînés
Ce programme fournit des logements locatifs de qualité aux familles et aux personnes ayant de faibles revenus, de mauvaises conditions de logement ou d'autres circonstances particulières qui créent un besoin d'assistance et qui, autrement, ne pourraient pas obtenir un logement adéquat.	Les établissements agréés par le gouvernement peuvent accueillir cinq personnes ou plus. Il existe deux types d'établissements résidentiels à l'Î.-P.-É. : • Résidences communautaires • Foyers de soins spéciaux	Ce programme fournit des logements locatifs de qualité aux personnes âgées qui ont des difficultés à assumer leur coût de la vie actuel. Vous pouvez faire une demande si vous avez : • 60 ans et plus ; • 55 ans et plus et un handicap. Admissibilité en fonction de vos revenus, de vos actifs, de votre santé, de votre âge et de votre logement actuel.

L'Aide au logement de l'Î.-P.-É. n'a pas actuellement de logements adaptés spécifiquement aux besoins des personnes sur le spectre de l'autisme ou ayant une déficience intellectuelle.

Options de financement :

Le gouvernement de l'Î.-P.-É. propose différentes mesures pour soutenir les familles et les personnes qui ont besoin d'une aide financière pour le loyer, les rénovations ou les fonds d'urgence.



Programme d'aide au logement	Programme de rénovation de logements de l'Î.-P.-É.	Programme de réparations domiciliaires pour aînés	Programme de développement de logements abordables
Ce programme offre un logement de qualité à loyer réduit aux familles et aux personnes ayant de faibles revenus, de mauvaises conditions de logement ou d'autres circonstances particulières. Le loyer de la plupart des familles bénéficiaires du programme équivaut à 25 % de leur revenu.	Le Programme de rénovation de logements de l'Î.-P.-É. offre une aide financière aux Insulaires admissibles pour aider à couvrir le coût d'importantes rénovations structurelles de leur domicile. - Les demandeurs peuvent recevoir jusqu'à 6000 \$ pour des rénovations liées à la structure, au système de chauffage, à la plomberie ou au système d'électricité de leur domicile ou pour le rendre plus sécuritaire. - Les demandeurs ayant une incapacité peuvent recevoir jusqu'à 8000 \$ si les rénovations visent à améliorer l'accessibilité du domicile.	Les aînés admissibles peuvent faire une demande au Programme de réparations domiciliaires pour aider à couvrir les coûts de réparation de leur domicile. Les demandeurs peuvent recevoir un soutien financier allant jusqu'à 2000 \$ pour des réparations admissibles, comme des réparations à la toiture, aux fenêtres et aux portes ou au système de chauffage.	- Le programme de développement de logements abordables est ouvert aux sociétés sans but lucratif, aux entrepreneurs privés, aux sociétés de développement, aux coopératives de logement ou aux municipalités. - Le programme fournira des prêts-subventions de 45 000 \$ par unité afin d'augmenter le nombre d'options de logement abordable dans la province.

Voici une liste de ressources à consulter pour obtenir plus d'informations :

Ministère du Développement social et du Logement :

<https://www.princeedwardisland.ca/fr/sujet/developpement-social-et-logement>

Soutien pour personnes handicapées, Développement social et Logement :

<https://www.princeedwardisland.ca/fr/sujet/soutien-pour-personnes-handicapees-0>

Programme d'accessibilité (AccessAbility), Développement social et Logement :

<https://www.princeedwardisland.ca/fr/information/services-la-famille-et-la-personne/programme-daccessibilite>

Programmes d'aide au logement, Développement social et Logement :

<https://www.princeedwardisland.ca/fr/information/developpement-social-et-logement/aide-au-logement>

Logement, Fondation Stars for Life (en anglais seulement) :

<https://starsforlife.com/what-we-do/housing/>

Résidences communautaires agréées de l'Î.-P.-É. (en anglais seulement) :

<https://peicommunitycare.ca/>

Queen's County Residential Services (en anglais seulement) :

<https://www.qcrs.ca/>

Community Inclusion (en anglais seulement) :

<https://www.communityinclusions.com/>

Inclusion East (en anglais seulement) :

<https://inclusionseast.com/>

Community Connections Inc. (en anglais seulement) :

<https://communityconnectionsinc.com/>

MacIntyre House (en anglais seulement) : 902-687-3247